

**DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE**



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Séance du 12 octobre 2023

Le jeudi 12 octobre 2023 à 18 heures, le Conseil municipal de la commune de BAIE-MAHAULT, légalement convoqué le vendredi 06 octobre 2023, s'est assemblé, à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame **Hélène POLIFONTE-MOLIA, Maire.**

Présents : Shella COMMIN - David MONTOUT - Pierre VENUTOLO - Fabienne ANTENOR - Michel MADO - Johanne DAHOMAS - Jocelyne EUSTACHE - Jocelyn LEREMON - Jacqueline FAVORINUS - Lyliane PIQUION - Fred EUSTACHE - Julianna DAN - Philippe NABAB - Chazy CIRANY - Jean-Louis OPHELTES - Kattia THEODORE - Tony MOUSSE - Corinne PETRO - Frédéric THEOBALD - Joseph LEE - Alain RAGOUTON - Marie-Claude BEAUZOR épouse ALEXIS - Diana ETIENNE-ROUSSEAU - Sylvie CHAMMOUGON, épouse ANNO - Christophe CESARIN.

Représentés : Justin DESSOUT- Claudine CHALUS épouse BAZILE- Célia MIMIETTE épouse HATCHI - Olivier SHEIKBOUDHOU.

Absents : Georges DAUBIN - Denis BERNADOTTE - Denise BLEUBAR - Ary CHALUS - Sandra MANIJEAN - Amandine FUNDERE - Joël SYLVESTRE.

Excusées : Lydia DUPONT - Murielle JABES.

LISTE DES DELIBERATIONS :

N°DCM 2023/10/86 : Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu des délégations de compétences consenties par le Conseil municipal, conformément à l'article L.2122-23 du CGCT.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

N°DCM 2023/10/87 : Délégations à donner au maire – article L.2122-22 du Code Générale des Collectivités Territoriales – Abrogation de la délibération n° DCM 2020/05/02 du 24 mai 2020 modifiée les 25 juin 2020 et 30 septembre 2021.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/88 : Autorisation à donner au maire pour la mise en place du dispositif « Travaux d'Intérêt Collectif - session 2023 ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/10/89 : Approbation du projet « FOUFOU GONGON AN TOU SOS » ainsi que son plan de financement.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/10/90 : Avis du maire sur l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral sur les sites de « Jarry-Houëlbourg » (n°708), de « Pointe Pasquereau – Pointe Saint-Vaast » (n°909), et de « Pointe Madeleine – Baie à Chat » (n°910).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/10/91 : Approbation du Compte Rendu Financier relatif à l'opération de réalisation et commercialisation du lotissement Haute Qualité Environnementale de Morne Bernard pour 2022.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/92 : Cession de 250 actions par la ville de Baie-Mahault pour l'entrée au capital de la société publique locale "Cœur d'énergie" de la commune de Capesterre-Belle-Eau.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/93 : Cession de 50 actions par la ville de Baie-Mahault pour l'entrée au capital de la société publique locale "Cœur d'énergie" de la commune de Terre-de-Haut.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/94 : Cession de 200 actions par la ville de Baie-Mahault pour l'entrée au capital de la société publique locale "Cœur d'énergie" de la commune de Vieux-Habitants.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/95 : Autorisation à donner au maire pour l'organisation du relais de la flamme des jeux olympiques et paralympiques de 2024 sur le territoire de Baie-Mahault.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/96 : Examen et approbation du compte de gestion 2022 – Lotissement BLACHON PIKA.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2023/10/97 : Attribution de subvention(s).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2023/10/98: Approbation du budget prévisionnel pour l'équipement des « Maisons France Services multi-sites » du territoire communal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Fait à Baie-Mahault, le 12 octobre 2023.

La Secrétaire de séance,



Kattia THEODORE-MÉTONY

Le Maire



Hélène POLIFONTE-MOLIA